

Annexe I :
Formulaire Cerfa n°13614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : _____
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : *Conseil départemental de Haute-Marne*
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : _____
 Adresse : N° *1*..... Rue *du Commandant Huqueny*
 Commune *CHAUMONT*
 Code postal *52000*.....
 Nature des activités : *Gestion et entretien du patrimoine routier départemental*

Qualification : _____

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Myotis myotis</i> <i>Grand Murin</i>	<i>1 individu isolé de Grand Murin a été observé dans un disjointoement entre 2 moellons se trouvant sous la voûte du pont. L'observation de l'individu a été faite lors de la réalisation du "diagnostic chiroptères" avant travaux de reconstruction du pont. Le pont constitue donc une aire de repos pour cette espèce.</i>
B2 <i>Myotis nattereri</i> <i>Murin de Natterer</i>	<i>2 individus de Murin de Natterer ont été observés dans 2 fissures différentes se trouvant sous la voûte du pont. L'observation des individus a été faite lors de la réalisation du "diagnostic chiroptères" avant travaux de reconstruction du pont. Le pont constitue donc une aire de repos pour cette espèce.</i>
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

*La finalité de la demande de destruction de l'aire de repos intervient dans le cadre du programme de réparation et de reconstruction porté par le conseil départemental dans le cadre de l'entretien et de la réparation de son patrimoine d'ouvrages d'art.
L'état de dégradation de la structure en voute de l'ouvrage portant la RD139 au franchissement du cours du Louvot est tel que ses capacités portantes ne permettent plus de supporter le trafic nécessaire à la desserte des sites de l'Abbaye de Morimond et de la zone d'activité de Damblain(88).*

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : *La voûte de l'ouvrage devant être démolie, les fissures et fractures permettant aux chiroptères de quitter ne seront plus accessibles.*

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : *Agent du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne- Ardenne, titulaire d'un Master en conservation et restauration de biodiversité*

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : *de mi-Avril à mi-Mai 2018 ou de mi-Aout à mi-October 2018*
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : *Grand Est*
Départements : *Haute-Marne*
Cantons : *Bourbonnes-Les-Bains*
Communes : *Fresnoy-en-Bassigny, commune associée de Parnoy-En-Bassigny*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser : *Adaptation du nouvel ouvrage par la constitution de dispositions propices à l'accueil des chiroptères par création d'infrastructures artificielles*

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : *Réalisation de travaux de démolition de l'ouvrage actuel obsolète et d'abattage des arbres présent dans l'emprise du nouvel ouvrage à reconstruire, aux périodes les moins impactantes pour la vie des chiroptères (15/04 au 15/05 ou 15/08 au 15/10).*
Un accompagnement par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne se fera au démarrage des travaux et tout au long des travaux, avec une participation à 3 réunions sur site (avant, pendant et après travaux).
Il assurera également un suivi des aménagements compensatoires mis en oeuvre sur le nouvel ouvrage (corniches retombantes disjointes de 25 à 30 mm) permettant de reconstituer des gîtes ou aires de repos de substitution pour les chiroptères.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Un suivi et un bilan de l'efficacité des mesures mises en oeuvre seront réalisés par le Conservatoires d'espaces naturels de Champagne-Ardenne au cours de l'année suivant la réalisation des travaux du nouveau pont.*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à CHAUMONT
le 03 JAN. 2018

Le Président du conseil départemental,

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des infrastructures du territoire,

Jeannine DREYER